



Garantie de 30 ans sur les systèmes Laticrete (Projets internationaux Daltile**)

DS-230.30F-INTL-0315

**Globally Proven
Construction Solutions**

APPLICATION	PRODUITS
Sous-couche	APPRÊT NXT™ Sous-couche de nivellement NXT LEVEL PLUS
Plancher chauffant*	Tapis chauffant de plancher (Floor HEAT Mat) (tapis seulement) Fil chauffant de plancher (Floor HEAT Wire) (fil seulement)
Réduction de vapeur	Revêtement de réduction de vapeur NXT
Étanchéité/ antifurture	HYDRO BAN® Membrane en feuille HYDRO BAN Membrane d'étanchéité 9235 Mortier à joint étanche LATAPOXY®
Contrôle acoustique/antifurture	Adhésif pour contrôle acoustique et fissures 125 Pliteq GenieMat RST
Terrasse et plate-forme	Système pour terrasses et plates-formes
Méthode à lit épais	3701 Lit de mortier renforcé Mortier pour lit épais 226 mélangé avec l'additif à mortier 3701
Couche de coulis de liaison	254 Platine Additif au latex 4237 mélangé avec l'un des produits suivants : - poudre de remplissage 211 ou - 317
Méthode à lit mince	254 Platine (version standard ou à prise rapide) [Regular or Rapid] 255 MULTIMAX™ Brevet d'invention américain n° : 6.784.229 B2 Adhésif LATAPOXY 300 Additif au latex 4237 mélangé avec l'un des produits suivants : - poudre de remplissage 211 (211 Powder) ou - 317 Additif ultra flexible 333 mélangé avec l'adhésif supérieur pour carrelage 325
Collage par points	Adhésif pour pierres LATAPOXY 310 – qualité standard et version à prise rapide
MVIS	Barrière étanche à l'air et à l'eau Lit de mortier supérieur Mortier pour parement Mortier de jointoiment de supérieur Scellant à la silicone
Jointoiment	Coulis supérieur SPECTRALOCK® PRO – pour applications non industrielles Brevet d'invention américain n° : 6.881.768 (et autres brevets) SPECTRALOCK 2000 IG Coulis PERMACOLOR® (PERMACOLOR Grout) PERMACOLOR Select
Scellant†	LATASIL™ Apprêt LATASIL 9118 (LATASIL 9118 Primer)

† La norme EJ171 de la *Tile Council of North America* exige l'emploi d'un produit d'étanchéité flexible adapté sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les changements de plan et autres raccords ou partout où le carrelage ou la pierre est juxtaposé(e) à des matériaux différents ou à des surfaces de retenue. * Offert dans des marchés à l'extérieur des États-Unis d'Amérique et du Canada.

* Thermostat de plancher chauffant vendu par LATICRETE International, Inc.; garantie pièces et matériaux pendant un (1) an à compter de la date d'achat. Le seul recours à l'égard des thermostats pour planchers chauffants consiste à faire remplacer le produit (voir les détails complets sur la garantie couvrant les produits LATICRETE® dans la fiche des données techniques DS-230.13F).

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et exclusions mentionnées ci-dessous, LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits présentés dans le présent document seront exempts de tout défaut de fabrication et ne se détérioreront pas au cours d'un usage normal durant une période de trente (30) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils ont été installés en conformité avec les spécifications écrites de LATICRETE et les directives des normes de l'industrie. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose du produit doit être réalisé avec les produits indiqués dans ce document pour chaque application (voir le tableau). Se reporter aux fiches des données techniques individuelles pour connaître le mode d'emploi spécifique à chaque produit.

Nonobstant les paragraphes précédents, les façades extérieures dotées de carreaux de céramique, de pierre, de placage de maçonnerie encollé ou de briques minces sur des supports avec une charpente en acier ou en bois **ne sont pas couvertes** par la présente garantie limitée. Consulter la fiche des données techniques 230.15F- pour ce type d'applications.

AVERTISSEMENT

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERA ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusif recours en cas de violation de la présente garantie limitée consiste à faire remplacer seulement la partie de l'ouvrage en cause, laquelle s'est avérée défectueuse**. LATICRETE s'engage à payer le remplacement de ses produits, des matériaux de finition et de la main-d'œuvre nécessaire pour la pose des produits remplacés. Toutefois, LATICRETE refuse de payer tout montant supérieur – calculé en fonction du nombre de pieds carrés (mètres carrés) – au prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer. LATICRETE refuse de payer le remplacement de toute partie de l'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse.

Dans l'éventualité où l'unique et exclusif recours précisé ci-dessus n'atteint pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, calculée en fonction du nombre de pieds carrés (mètres carrés), du prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer.

* REMARQUE : L'efflorescence est un phénomène normal dans le cas des mortiers de ciment Portland et ne constitue pas une défectuosité.

EXCLUSIONS

LATICRETE ne saurait être tenue responsable de l'exécution des travaux non conformes aux instructions de LATICRETE et aux directives standard de l'industrie. Les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes.

LATICRETE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES ET INDIRECTS (Y COMPRIS DE TOUTE PERTE DUE À DES RETARDS) SUBIS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERS.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation au titre de la présente garantie limitée, il faut notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 USA
Attn.: Technical Services Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour obtenir une assistance technique et des renseignements supplémentaires, contacter le

Service technique de LATICRETE en composant un des numéros suivants :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 235
Téléphone : + 1 203 393-0010, poste 235
Télécopieur : + 1 203 393-1948

** Un système complet de produits daltile doit être utilisé afin d'être admissible à la présente garantie limitée. Pour plus de détails, se reporter à la Garantie internationale sur la pose des produits daltile T-1686. La garantie s'applique aux projets en dehors du Canada et des États-Unis d'Amérique.

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com
©2015 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.